

Phnom Penh, le 19 octobre 2018

Formation certifiante francophone sur la diplomatie parlementaire au bénéfice des fonctionnaires parlementaires du Cambodge

A la demande du Parlement cambodgien, une formation certifiante francophone, conjointement organisée par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et le Sénat du Royaume du Cambodge, portant sur « *La diplomatie parlementaire* » s'est tenue à Phnom Penh, du 17 au 19 octobre 2018.

Lors de l'ouverture solennelle de cette formation, a été lu un message de M. Jacques Krabal, député (France), Secrétaire général parlementaire de l'APF, rappelant notamment les valeurs de la Francophonie et l'importance du rôle technique des fonctionnaires parlementaires au bon fonctionnement des parlements. En outre, Mme Ty Borasy, Présidente de la Commission des affaires étrangères et de la coopération internationale du Sénat du Royaume du Cambodge, a prononcé une allocution en présence de M. le Secrétaire général de l'Assemblée nationale, de M. le Secrétaire général adjoint du Sénat et de représentants du corps diplomatique.

Cette formation s'est adressée, en langues française et khmère, à 95 fonctionnaires parlementaires des deux chambres du Parlement cambodgien, en présence d'une trentaine de parlementaires.

Les enseignements ont été dispensés par M. Alain Acakpo-Addra, directeur des services législatifs de l'Assemblée nationale de la République de Côte d'Ivoire, par M. Olivier Delamare-Deboutteville, directeur-adjoint honoraire des services du Sénat de la République française, et par M. Philippe Péjo, conseiller au Secrétariat général de l'APF, auteur d'une thèse de doctorat en droit sur « la diplomatie parlementaire ».

Les thèmes traités lors de cette formation ont porté sur le concept général de la diplomatie parlementaire et son articulation avec la politique étrangère ; le Président, le Bureau, la Commission des affaires étrangères, les parlementaires, les secrétaires généraux, les services des relations internationales ; les groupes d'amitié ; les organisations interparlementaires ; le protocole ; la coopération technique interparlementaire.

Pour en savoir plus :
apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 87 parlements ou organisations interparlementaires.

L'assiduité et la richesse des échanges lors de ces trois journées de formation ont conduit l'APF à délivrer aux fonctionnaires parlementaires cambodgiens participants un certificat qui a été remis à chacun lors de la cérémonie de clôture présidée par M. Mom Chim Huy, Président de la délégation sénatoriale de la section cambodgienne de l'APF.

En outre, en application de la gestion axée sur les résultats, un questionnaire d'évaluation a été adressé à chaque participant.

Les fonctionnaires parlementaires participants ont souhaité que d'autres formations techniques de ce type puissent être organisées en 2019, à Phnom Penh, au renforcement de leurs capacités.

Pour en savoir plus :
apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 87 parlements ou organisations interparlementaires.